

Propriétés

(d₁) ——— Si deux droites sont parallèles à une même troisième droite, alors elles sont parallèles entre elles.
 (d₂) ———
 (d₃) ———
 {(d₁) // (d₃)
 et (d₂) // (d₃)} donc (d₁) // (d₂)

(d₁) ——— Si deux droites sont parallèles et si une troisième droite est perpendiculaire à l'une, alors cette droite est perpendiculaire à l'autre.
 (d₂) ———
 {(d₁) // (d₂)
 et (d₁) ⊥ (d₃)} donc (d₂) ⊥ (d₃)

(d₁) ——— Si deux droites sont perpendiculaires à une même droite, alors elles sont parallèles entre elles.
 (d₂) ———
 {(d₁) ⊥ (d₃)
 et (d₂) ⊥ (d₃)} donc (d₁) // (d₂)

Effectuer des traces

Pointe

- A ← Abse du point
point
- A B deux points
et distincts
- M
N
H' deux points
confondus

Droite

Ensemble infini de points alignés
 (d)
 A B C la droite ne note (AB) ou (d)

A B C sont alignés
 C ∈ AB
 A, B, C ne sont pas alignés D ∉ (AC)

Position de droites

Ensemble infini de points alignés, limité d'un seul côté
 A B
 la demi-droite d'origine A passant par B se note [AB]

Ensemble infini de points alignés, limité des deux côtés
 A B C la segment se note (AB)
 I est le milieu de (AB):
 I ∈ (AB) et IA = IB

Position de droites

(d) ——— (d')
 I
 A seul point commun
 (d) et (d') sont sécantes en I
 I est le point d'intersection

(d) ——— (d') de (d')
 forment un angle droit:
 Elles sont perpendiculaires
 On note (d) ⊥ (d')

(d) ——— (d')
 (d) et (d') ne sont pas sécantes
 Elles sont parallèles
 On note (d) // (d')

(d) ——— (d')
 (d) et (d') ne sont pas sécantes
 Elles sont parallèles et confondus